

Décision

Générale

colonial

Décision n° 937 du 25 août 1947 :

n° 937

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
25 août 1947

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1947

Date du numéro
31 août 1947

TEXTE INTÉGRAL

Une punition de quatre jours de suspension de solde pour mauvaise manière de servir et absences non motivées est infligée aux agents de l'imprimerie administrative dont les noms suivent : Mohamed Idriss; Aouad Mohamed : Abdallah Soubahi : Abdallah Zeheri ; Ahmed Goumane; Mohamed Ahmed. Une punition de deux jours de suspension de solde pour absences illégales est infligée à Mansour (Simon), agent de l'imprimerie administrative.